

Communiqué de presse du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition, par « Grupo Bimbo S.A.B. de C.V. », par l'intermédiaire de « Bakery Iberian Investments S.L. », du contrôle exclusif de « Joy Food International SARL »

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et à l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tel que modifié et complété, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-après, contenant les informations communiquées par les parties.

Ces informations ont été établies par la partie notifiée, qui en assume l'entièvre responsabilité. Toute information inexacte ou dénaturée qui y figurera ne saurait, en aucun cas, préjuger de la position du Conseil de la concurrence quant à l'opération projetée.

La publication du présent communiqué de presse ne vaut pas attestation de l'exhaustivité du dossier exigé en vertu de l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence, tel que modifié et complété.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur indirect** : Grupo Bimbo S.A.B. de C.V. ;
- **L'acquéreur direct** : Bakery Iberian Investments S.L.;
- **La cible** : Joy Food International SARL.

Nature de l'opération :

- Acquisition du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Le marché de la production et de la distribution du pain industriel emballé.

Période durant laquelle les tiers intéressés sont invités à présenter leurs observations :

- Dix (10) jours à compter de la date de publication du présent communiqué de presse, soit le 19 janvier 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu notification d'une opération de concentration économique portant sur l'acquisition du contrôle exclusif par Grupo Bimbo S.A.B. de C.V., par l'intermédiaire de Bakery Iberian Investments S.L., de Joy Food International SARL à travers l'acquisition de 100% du capital et des droits de vote.

Grupo Bimbo S.A.B. de C.V. est une société anonyme constituée en vertu du droit mexicain, dont le siège social est situé à Prolongación Paseo de la Reforma 1000, Col. Peña Blanca Santa Fe, Mexico City, 01210, Mexique. Elle est principalement active dans la production et la distribution des produits du pain industriel emballé.

Bakery Iberian Investments S.L. est une société à responsabilité limitée constituée en vertu du droit espagnol, immatriculée au registre du commerce de Madrid sous le numéro B61910550, dont le siège social est situé à Calle Cigoitia, 1, 28022, Madrid, Espagne. Elle agit en tant que société holding d'investissement détenue par Grupo Bimbo S.A.B. de C.V.

Joy Food International SARL est une société à responsabilité limitée constituée en vertu du droit marocain, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 126241, dont le siège social est situé aux numéros 18-19, Lotissement El Batoul, Zone Industrielle de Lissasfa, Casablanca, Maroc. Elle est principalement active dans la production et la distribution de pain industriel emballé.

Fait à Rabat, le 8 janvier 2026.